

Annexe au rapport n° provisoire 42512

Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé  
Exercice 2018 - Subventions de fonctionnement (5ème répartition) et d'investissement (3ème répartition)

Engagement d'AP

N° de Programme	N° d'Opération	Libellé de l'opération	Imputation (chapitre - fonction - article)	N° d'AP	Montant d'AP engagé par le rapport
21 024	1011760	Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé - Investissement Biens Mobiliers	204 58 20421	2018 - 21024H	26 500 €

Total	26 500 €
-------	----------

	Référence	Montant de l'AP	Total affecté avant le rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2018-21024 H	250 000 €	31 707 €	26 500 €
Opération	1011760			
Détail dont	IB 204 58 20421		15 907 €	26 500 €
	IB 204 58 20422		15 800 €	0 €

Date de la dernière Commission permanente ayant votée une affectation concernant cette AP : le 29 juin 2018 Délibération n° 40